Savoir polaire Canada

2016-2017

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Carolyn Bennett, C.P., députée
Ministre des Affaires autochtones et du Nord

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président et premier dirigeant de Savoir polaire Canada, 2016

Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017
No de catalogue R101-2F-PDF
ISSN 2369-9493

Savoir polaire Canada: https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire

Renseignements d'ordre général: info@polar.gc.ca

This publication is also available in English.

Table des matières

Message de la ministre 1
Message du président 3
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisme 5
Profil de l'organisationnel 5
Contexte organisationnel 6
Harmonisation des dépenses avec le Cadre pangouvernemental ... 16
Tendances relatives aux dépenses du Ministère 17
Dépenses par crédit voté 17
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 19
Résultat stratégique : Le Canada a une science et une technologie arctiques de calibre mondial 19
Programme 1.1 : Sciences et technologie pour le Nord 21
Sous-programme 1.1.1 : Science et surveillance 23
Sous-programme 1.1.2 :Développement et transfert de technologies 21
Programme 1.2 : Application des connaissances polaires 21
Programme 1.2.1 : Gestion du savoir 29
Sous-programme 1.2.2 : Sensibilisation et renforcement des capacités 21
Services internes 33
Section III : Renseignements supplémentaires 34
États des résultats condensé prospectifs 34
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 35
Dépenses fiscales et évaluations 35
Partie IV Coordonnées de l'organisation 37
Annexe : Définitions 39
Notes de fin de document 43

Message de la ministre

Le présent Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017 de Savoir polaire Canada fournit de l'information sur la façon dont le Ministère compte appuyer le gouvernement pour la réalisation de notre programme au cours de l'année qui vient. J'ai la ferme conviction que Savoir polaire Canada est prêt à m'appuyer et à collaborer avec nos partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, afin de livrer la marchandise aux canadiens. Cependant, comme nous nous sommes engagés à faire une reddition de compte plus efficace, le rapport de cette année sera le dernier présenté selon le cadre existant de présentation des rapports.

Le premier ministre et le président du Conseil du Trésor cherchent à simplifier et à rendre plus efficaces les processus redditionnels de manière à ce que le Parlement et les canadiens puissent suivre les progrès du gouvernement dans ses efforts pour offrir de réels changements à la population. À l'avenir, les rapports de Savoir polaire Canada au Parlement seront davantage axés sur la transparence en ce qui a trait à la façon dont nous utilisons nos ressources pour remplir nos engagements et produire des résultats concrets au profit des canadiens.

Ces nouveaux mécanismes redditionnels permettront aux canadiens de suivre plus facilement les progrès accomplis par notre ministère dans la réalisation de ses priorités, lesquelles ont été précisées dans la lettre de mandat que le premier ministre m'a envoyée http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-affaires-autochtones-et-du-nord.

Le gouvernement du Canada est résolu à renouveler la relation entre le Canada et les peuples autochtones, à protéger nos communautés des défis entrainés par le changement climatique, à améliorer les façons dont les Canadiens et les groupes autochtones peuvent participer à l'examen et à la surveillance d'importants projets d'exploitation des ressources, à améliorer les infrastructures physique au Canada et dans les collectivités autochtones, à assurer la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord et à promouvoir le développement économique et la création d'emplois. Savoir polaire Canada, en tant que nouvel organisme du gouvernement du Canada axé sur le Nord, contribue à l'objectif de développer les connaissances du Canada sur les régions polaires afin d'accroître les possibilités économiques et d'améliorer la gérance de l'environnement ainsi que la qualité de vie des résidants du Nord et de tous les autres Canadiens.

Les principales activités réalisées par Savoir polaire Canada comprennent la collecte d'information de base et la surveillance, la recherche scientifique, le développement technologique, la mobilisation des connaissances, la sensibilisation et le renforcement des capacités.

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique établie à Cambridge Bay, au Nunavut, servira de plateforme de calibre mondial pour les sciences et la technologie dans le Nord du Canada. Elle complétera et consolidera le réseau diversifié d'établissements de recherche et de surveillance du Nord.

Savoir polaire Canada continuera de collaborer étroitement avec les réseaux nationaux et internationaux d'expertise circumpolaire. Il misera sur les capacités actuelles de la région polaire et servira de principal point de contact pour les scientifiques qui s'intéressent aux questions circumpolaires. Il cherchera activement à établir des ententes et des partenariats avec des agences de recherche polaire à l'échelle nationale et internationale et incitera des scientifiques du monde entier à travailler au Canada.

Une de ses tâches essentielles sera d'impliquer et de mobiliser les intervenants et les groupes autochtones et de développer les capacités des communautés par la formation et la participation à des projets scientifiques et technologiques. Les vues des collectivités locales seront sollicitées en ce qui a trait à l'élaboration de plans de recherche et à la mise en œuvre de projets technologiques. L'engagement fait et fera toujours partie intégrante des activités de Savoir polaire Canada en matière de sciences et de technologie, de gestion des connaissances et de mobilisation et de prise de décision.

Enfin, l'un des rôles essentiels de Savoir polaire Canada consiste à synthétiser l'information scientifique, à évaluer les implications politiques et à publier des supports de connaissances à l'intention des décideurs ainsi que des rapports scientifiques qui traduisent les résultats d'activités scientifiques en des mots adaptés au public.

Le Nord canadien subit des transformations majeures en ce moment. Savoir polaire Canada et sa Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique joueront un rôle primordial en nous aidant à mieux comprendre ces changements et à y réagir. Cela représente un progrès notable pour le Canada et les résidants du Nord.

L'honorable Carolyn Bennett, C.P., député
Ministre des Affaires autochtones et du Nord

Message du président

Le 1er juin 2015, la *Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique* est entrée en vigueur et Savoir polaire Canada (POLAIRE) a été officiellement établi à titre de nouvel organisme fédéral de recherche. Ce nouvel organisme fédéral combine en une seule entité le mandat et les ressources de l'ancienne Commission canadienne des affaires polaires et ceux du programme pan-nordique de science et de technologie associé à l'initiative de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA), qui relève d'Affaires autochtones et du Nord Canada. Même si on s'attend à ce que la station de recherche ne soit opérationnelle qu'en 2017, nous allons de l'avant avec un certain nombre de projets scientifiques et technologiques.

Nos grandes priorités pour le premier cycle quinquennal du programme scientifique et technologique sont les suivantes :

- Énergies renouvelables et de remplacement dans le Nord.
- Préparation de l'information de base pour la viabilité nordique.
- Prévision des répercussions de l'état des glaces, du pergélisol et de la neige sur la navigation, les infrastructures et les collectivités.
- Stimulation de l'amélioration de la conception, de la construction et de l'entretien de l'infrastructure bâtie dans le Nord.

Parallèlement, nous mettons en œuvre un certain nombre d'initiatives pour améliorer l'accès aux renseignements scientifiques, fournir des produits de connaissances à valeur ajoutée afin d'éclairer les décideurs, sensibiliser le Canada et le monde aux sciences et à la technologie de l'Arctique ainsi que renforcer les capacités dans les collectivités du Nord grâce à la participation à des projets scientifiques et technologiques.

À la lumière de son mandat de promouvoir aussi l'acquisition et la diffusion de connaissances sur d'autres régions circumpolaires, dont l'Antarctique, POLAIRE coordonne les efforts du Canada afin d'élaborer un modeste programme de recherche national sur l'Antarctique, et représentant le Canada au sein de la communauté scientifique internationale et communique les possibilités liées à l'Antarctique aux scientifiques canadiens en recherche polaire. Il importe de mettre l'accent sur l'Antarctique étant donné le lien direct qui relie cette région et l'océan Austral aux systèmes environnementaux mondiaux, tout comme c'est le cas pour l'Arctique.

Enfin, la création d'un nouvel organisme de recherche du gouvernement canadien axé sur le Nord nous honore et nous enthousiasme. Nous ne ménageons aucun effort pour réunir une équipe robuste et compétente afin de réaliser ce mandat très stimulant.

Les priorités établies dans le présent rapport fournissent un plan d'action clair qui nous permettra, avec l'aide de notre personnel dévoué, de faire en sorte que Savoir polaire Canada améliore nos connaissances des régions polaires et soit reconnu comme chef de file dans les questions associées à la recherche circumpolaire.

David J. Scott, Ph. D.
Président et premier dirigeant
Savoir polaire Canada

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre : L'honorable Carolyn Bennett, C.P., député

Président du conseil : M. Richard Boudreault, président du conseil d'administration

Administrateur général : David J. Scott, Ph. D., président et premier dirigeant

Portefeuille ministériel : Affaires autochtones et du Nord

Loi habilitante : *Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique*

Année de constitution ou de création : 2015

Site Web : https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire**Autre :** La gouvernance de Savoir polaire Canada (POLAIRE) est assurée par un conseil d'administration de neuf membres, dont un président et un vice-président. Le conseil d'administration approuve le plan en matière de sciences et de technologie de l'organisation et les plans de travail et budget annuels. Le conseil d'administration relève du ministre des Affaires autochtones et du Nord. Tous les postes sont attribués par décret pour des mandats ne dépassant pas cinq ans et sont admissibles à un renouvellement pour un deuxième mandat. Les membres du conseil d'administration occupent des postes à temps partiel.

Contexte organisationnel

Raison d'être

Savoir polaire Canada (POLAIRE) est un organisme fédéral (établissement public) établi avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique* le 1er juin 2015. La *Loi* a fusionné le mandat et les fonctions de la Commission canadienne des affaires polaires et ceux du programme pan-nordique de sciences et de technologie associé au projet de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA), qui relève d'AANC.

L'objectif de Savoir polaire Canada tel qu'énoncé dans la *Loi* est le suivant :

- Approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gérance environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens.
- Promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique.
- Renforcer le leadership du Canada relativement aux enjeux touchant l'Arctique.
- Établir un centre névralgique de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

Responsabilités

Les fonctions de Savoir polaire Canada sont les suivantes :

- Effectuer des recherches scientifiques et développer des technologies.
- Mettre en œuvre des programmes et des projets de recherche scientifique et de développement technologique.
- Promouvoir la mise à l'essai, l'application, le transfert, la diffusion et la commercialisation de technologies.
- Publier et diffuser des études, des rapports et d'autres documents.
- Compléter des réseaux nationaux et internationaux d'expertise et d'installations.

Dès que la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA), à Cambridge Bay, au Nunavut, sera opérationnelle, en 2017, Savoir polaire Canada y installera son administration centrale. Le campus de la SCREA englobera un bâtiment de recherche principal, un bâtiment d'entretien et des triplex pour l'hébergement de chercheurs et de scientifiques invités. Le projet de construction de la SCREA sera géré par Affaires autochtones et du Nord Canada jusqu'à ce que la mise en service soit terminée en 2017. Il fera ensuite partie de Savoir polaire Canada. Voici les grandes lignes du mécanisme de gouvernance :

- Savoir polaire Canada relève du ministre des Affaires autochtones et du Nord.
- Un conseil d'administration de neuf membres est chargé de l'orientation stratégique à long terme et des décisions de gouvernance.
- Le président, en tant qu'administrateur général, est le premier dirigeant et assure la direction et la gestion courante de Savoir polaire Canada.

- Sciences et technologie est responsable de gérer la mise en œuvre du programme des sciences et de la technologie; Gestion des connaissances et engagement est responsable de la mobilisation des connaissances, des communications, de la sensibilisation et du renforcement des capacités; Ressources humaines et services généraux sont responsable des services internes.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

Résultat stratégique : Le Canada a une science et une technologie arctiques de calibre mondial qui appuient le développement et la gérance du Nord canadien, et il est reconnu comme un chef de file dans les questions associées à la recherche circumpolaire.

1.1 Programme : Sciences et technologie pour le Nord

1.1.1 Sous-programme : Science et surveillance

1.1.2 Sous-programme : Développement et transfert de technologies

1.2 Programme : Application des connaissances polaires

1.2.1 Sous-programme : Gestion des connaissances

1.2.2 Sous-programme : Sensibilisation et renforcement des capacités

Services internes

L'architecture d'alignement des programmes est présentée dans l'organigramme ci-dessous.

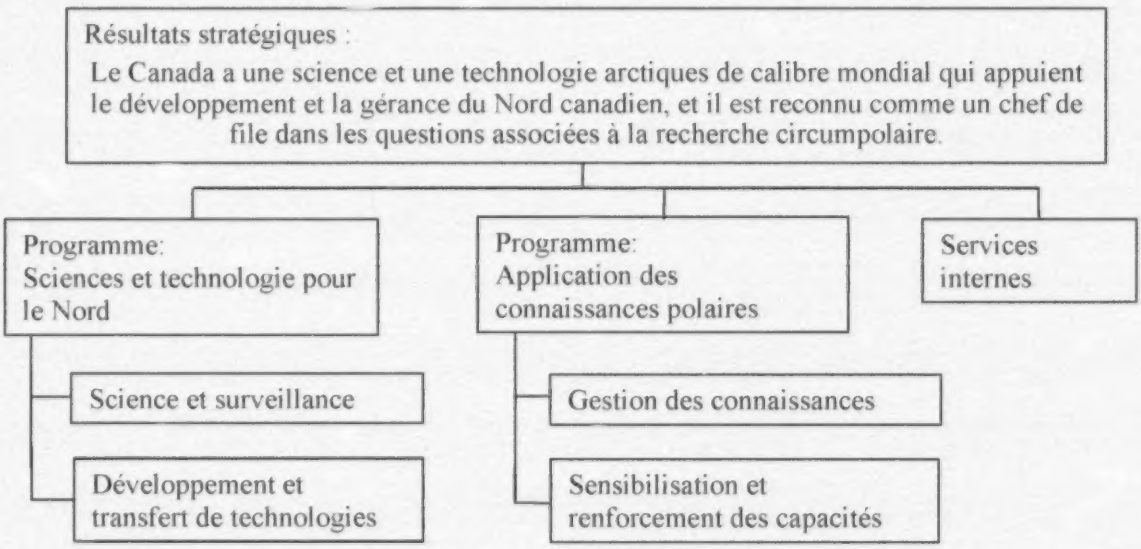

Priorités organisationnelles

Priorité : Énergies renouvelables et de remplacement dans le Nord

Réduire la dépendance à l'égard de l'énergie importée à coût élevé, explorer la faisabilité d'exploiter des sources locales et améliorer l'application de technologies alternatives dans le Nord. Collaborer avec des chefs de file nationaux et internationaux en matière de technologies pour veiller à ce que les plus récentes technologies énergétiques soient testées dans des conditions arctiques de manière à ce qu'elles soient de plus en plus disponibles aux résidants du Nord. *(Nouvelle priorité)*

Initiatives appuyant les priorités clés

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	Lien avec l'architecture d'alignement des programmes
« Nordification » de technologies existantes. Adapter, utiliser et tester des prototypes à Cambridge Bay afin de développer des systèmes intégrés d'énergie de remplacement aptes à alimenter les ménages en milieu urbain ou dans des régions éloignées.	Avril 2016	À déterminer	1.1.2 Développement et transfert de technologies
Évaluation des sources d'énergie locales. Étudier la possibilité d'utiliser l'énergie solaire et éolienne, la biomasse, le méthane du pergélisol et les compteurs intelligents afin d'éclairer les décisions sur les technologies énergétiques pour les collectivités.	Avril 2016	À déterminer	1.1.2 Développement et transfert de technologies
Solutions de stockage d'énergie. Collaborer avec des partenaires de l'industrie et du gouvernement pour adapter les solutions technologiques de stockage d'énergie aux conditions du Nord.	Avril 2016	À déterminer	1.1.2 Développement et transfert de technologies

Priorité : Préparation de l'information de base pour la viabilité nordique

Améliorer le soutien à la prise de décision visant à assurer la viabilité des collectivités et le développement responsable dans le Nord. *(Nouvelle priorité)*

Initiatives appuyant les priorités clés

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	Lien avec l'architecture d'alignement des programmes
Consolider la base d'information pour améliorer la prise de décision sur le milieu terrestre. Amélioration de la caractérisation des composantes valorisées de l'écosystème (CVE), des connaissances associées à ceux-ci, de la compréhension de ces éléments et de leur surveillance; collecte de renseignements sur une grande surface à l'aide de télédétection aérienne et	Avril 2016	À déterminer	1.1.1. Science et surveillance

par satellite; modélisation de données.			
Consolider la base d'information pour améliorer la prise de décision en milieu marin. Amélioration de la caractérisation, des connaissances et de la surveillance; observation sur place et par télédétection; modélisation de données.	Avril 2016	À déterminer	1.1.1. Science et surveillance

Priorité : Prévision des répercussions du changement de l'état des glaces, du pergélisol et de la neige sur la navigation, les infrastructures et les collectivités

Parfaire la connaissance des éléments gelés de la cryosphère terrestre et marine afin de soutenir les mesures d'adaptation et améliorer les modèles climatiques. Collaborer avec les acteurs principaux pour renforcer la recherche sur la cryosphère afin de comprendre comment et pourquoi des changements surviennent dans l'état des glaces, de la neige et du pergélisol partout dans l'Arctique et d'étudier les répercussions de ces changements sur la navigation, l'infrastructure et les processus planétaires. *(Nouvelle priorité)*

Initiatives appuyant les priorités clés

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	Lien avec l'architecture d'alignement des programmes
Comprendre l'évolution de la cryosphère terrestre. Mieux comprendre les changements survenus dans la cryosphère terrestre et améliorer la capacité de prédire les répercussions du changement.	Avril 2016	À déterminer	1.1.1. Science et surveillance
Comprendre l'évolution des conditions de glace. Comprendre l'évolution des conditions de glace marine et les répercussions de celles-ci sur les régimes climatiques, le climat local et la navigation maritime.	Avril 2016	À déterminer	1.1.1. Science et surveillance
Amélioration de la capacité de prévision. Intégrer les données canadiennes cryosphériques et les données sur la glace de mer dans des modèles prévisionnels mondiaux.	Avril 2016	À déterminer	1.1.1. Science et surveillance

Priorité : Stimulation de l'amélioration de la conception, de la construction et de l'entretien de l'infrastructure bâtie dans le Nord

Appliquer des conceptions, des techniques et des matériaux novateurs afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire le coût du cycle de vie de l'infrastructure du Nord. *(Nouvelle priorité)*

Initiatives appuyant les priorités clés

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	Lien avec l'architecture d'alignement des programmes
Effectuer des recherches sur les habitations écoénergétiques pour le Nord, développer le concept et le mettre à l'essai. Effectuer des recherches sur les dernières avancées en matière d'habitations écoénergétiques pour le Nord, développer le concept et le mettre à l'essai.	Avril 2016	À déterminer	1.1.2 Développement et transfert de technologies
Adapter les systèmes de traitement des déchets à l'environnement du Nord. Appliquer des conceptions, des techniques et des matériaux novateurs afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire le coût du cycle de vie.	Avril 2016	À déterminer	1.1.2 Développement et transfert de technologies

Priorité : Gestion des connaissances et mobilisation

Mobiliser les intervenants clés et les collectivités autochtones, et produire et diffuser des résultats scientifiques et technologiques à l'aide de divers médias afin de soutenir la transposition des connaissances en résultats tangibles.

Initiatives appuyant les priorités clés

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	Lien avec l'architecture d'alignement des programmes
Mobiliser les intervenants au pays et les collectivités autochtones, et encourager la collaboration afin de soutenir la production et la diffusion de résultats scientifiques et technologiques. En étant l'hôte d'ateliers sur des sujets tels que les océans, les infrastructures, l'Antarctique et les activités de suivi connexes, afin de faciliter la discussion sur les principales lacunes en matière de recherche et les domaines de collaboration.	Avril 2016	À déterminer	1.2.1. Gestion des connaissances
Accroître la collaboration et les partenariats internationaux afin de soutenir la production de résultats scientifiques et technologiques. En étant	Avril 2016	À déterminer	1.2.1. Gestion des connaissances

l'hôte de la réunion du Scientific Cooperation Task Force (groupe de travail sur la coopération scientifique) du Conseil de l'Arctique, la participation aux conférences internationales et aux activités sur la recherche polaire afin d'établir des liens et des ententes de coopération avec les institutions.			
Faciliter l'accès aux données et à l'information Grâce au Polar Data Catalogue et aux politiques assurant l'accès ouvert aux données et la synthèse de l'information scientifique pour produire une documentation à valeur ajoutée permettant la prise de décisions éclairée.	Avril 2016	À déterminer	1.2.1. Gestion des connaissances

Priorité : Sensibilisation et renforcement des capacités

Travailler avec des partenaires dans le but de renforcir la sensibilisation scientifique et technologique liée à l'Arctique et à l'Antarctique, à l'échelle nationale et internationale, et renforcer les capacités par la formation, la sensibilisation et les perspectives d'emploi.

Initiatives appuyant les priorités clés

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	Lien avec l'architecture d'alignement des programmes
Faire connaître à un public plus large le mandat de POLAIRE et les recherches scientifiques et technologiques dans les régions polaires. À l'aide de produits et d'outils de communication en externe tels que la vidéo sur Savoir polaire Canada, l'application Savoir polaire et le Blogue polaire.	Avril 2016	À déterminer	1.2.2. Sensibilisation et renforcement des capacités
Faire progresser et soutenir la prochaine génération de chercheurs et de personnel hautement qualifié. En évaluant les initiatives existantes de renforcement des capacités dans les régions nordiques, afin de repérer les lacunes que POLAIRE est en mesure de combler et de mettre en place des camps scientifiques à l'intention des jeunes du Nord.	Avril 2016	À déterminer	1.2.2. Sensibilisation et renforcement des capacités

Pour en savoir davantage sur les priorités organisationnelles, consultez les lettres de mandat du ministre sur le site Web du premier ministre du Canada.[i]

Analyse des risques

Principaux risques

Risque	Stratégie de réponse aux risques	Lien avec l'architecture d'alignement des programmes
Pannes technologiques. Les technologies mises à l'essai peuvent ne pas convenir aux conditions extrêmes du Nord et, par conséquent, ne pas être considérées comme des options viables.	Une planification de projet et une évaluation des risques rigoureuses; une réévaluation périodique des projets; la consultation des chefs de file dans le domaine de la technologie; la mise à l'essai de multiples technologies et l'examen des travaux antérieurs et des leçons apprises.	▪ 1.1.2 Développement et transfert de technologies
Acceptation par la collectivité. Les collectivités des régions nordiques peuvent ne pas être ouvertes à certaines technologies.	Activités de sensibilisation et d'engagement dans les collectivités; participation des collectivités aux projets; développement des capacités locales.	▪ 1.2.2 Sensibilisation et renforcement des capacités
Capacité technique locale limitée. Certains projets pilotes ou projets de démonstration requerront des capacités techniques issues des collectivités et seront entravés si ces capacités ne sont pas disponibles.	Planifier la participation des collectivités dans les projets; offrir une formation ou des programmes de stages et des activités continues de sensibilisation et de communication.	▪ 1.2.2 Sensibilisation et renforcement des capacités
Manque d'intérêt du secteur privé pour les marchés du Nord. Manque d'intérêt pour les partenariats si le potentiel pour les technologies est jugé insuffisant.	Les programmes de contributions de POLAIRE serviront de mesure incitative pour susciter l'intérêt du secteur privé. D'autres mesures d'intervention incluront l'évaluation des marchés et la mise à l'échelle des projets en fonction du potentiel du marché.	▪ 1.2.1 Gestion des connaissances ▪ 1.1.2 Développement et transfert de technologies
Capacité d'attirer et de garder du personnel possédant les qualifications requises en temps opportun. Compte tenu de l'éloignement et du climat de Cambridge Bay.	Dotation collective et anticipée, processus de dotation accélérée, partenariats avec des établissements d'enseignement, planification des ressources humaines, profils de compétences et programmes novateurs de ressources humaines pour attirer et garder le personnel.	▪ Services internes

Le Nord canadien subit des changements importants causés par un ensemble de facteurs complexes, certains de nature mondiale, d'autres enracinés dans la dynamique de l'histoire unique de la région et d'autres issus de l'appropriation croissante des peuples autochtones d'un

pouvoir d'agir découlant du règlement des revendications territoriales globales. Les facteurs clés qui influent sur le développement de la recherche scientifique et technologique actuellement incluent notamment :

- les transformations environnementales rapides dans l'Arctique qui affectent le système terrestre globalement, avec des conditions climatiques et météorologiques extrêmes, des températures élevées et la disparition continue des glaces, des glaciers, de la neige et du pergélisol. Les changements qui s'opèrent dans l'Arctique nous poussent à étudier leurs conséquences pour être en mesure d'informer les décideurs;
- les nouveaux intérêts économiques dans l'Arctique ont fait de la région un acteur plus important dans l'économie mondiale, ce qui a également entraîné des répercussions locales considérables. Malgré ces changements environnementaux et sociaux rapides, l'Arctique demeure une région où règne une stabilité géopolitique, ce qui constitue une condition préalable à la recherche dans l'Arctique;
- l'autonomie politique et économique croissante des résidants du Nord, illustrée par le transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux en ce qui a trait à la gestion des terres et des ressources, et par le transfert graduel du contrôle des priorités de recherche vers le Nord;
- la progression continue de l'autonomie gouvernementale autochtone dans toute la région et ses effets positifs sur les politiques du gouvernement, notamment sur la façon dont les recherches sont effectuées;
- l'intérêt accru des Canadiens à l'égard du Nord.

Développer les capacités techniques locales et obtenir l'acceptation et la participation de la collectivité seront des facteurs critiques pour le développement et le transfert des technologies dans le Nord. Le secteur privé doit également être incité à pénétrer les plus petits marchés du Nord pour ces nouvelles technologies.

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
19 475 274	19 475 274	19 125 002	28 940 418

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
51	57	75

Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques, Programmes et Services internes	Dépenses 2013-2014	Dépenses 2014-2015	Dépenses projetées 2015-2016	Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
Résultat stratégique : Le Canada a une science et une technologie arctiques de calibre mondial qui appuient le développement et la gérance du Nord canadien, et il est reconnu comme un chef de file dans les questions associées à la recherche circumpolaire.							
1.1 Sciences et technologie pour le Nord	s. o.	s. o.	s. o.	13 679 282	13 679 282	12 811 623	19 052 431
1.2 Application des connaissances polaires	s. o.	s. o.	s. o.	2 993 760	2 993 760	3 298 843	4 212 037
Total partiel	s. o.	s. o.	s. o.	16 673 042	16 673 042	16 110 466	23 264 468
Services internes Total partiel	s. o.	s. o.	s. o.	2 802 232	2 802 232	3 014 536	5 675 950
Total	s. o.	s. o.	s. o.	19 475 274	19 475 274	19 125 002	28 940 418

Étant donné que POLAIRE est toujours dans sa phase de démarrage, les montants affichés pour les dépenses prévues sont des estimations et changeront à mesure que les plans de POLAIRE seront élaborés plus en détail.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2016--2017 avec le cadre pangouvernemental[ii] (en dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues de 2016-2017
Le Canada a une science et une technologie arctiques de calibre mondial qui appuient le développement et la gérance du Nord canadien, et il est reconnu comme un chef de file dans les questions associées à la recherche circumpolaire	1.1 Sciences et technologie pour le Nord	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	13 679 282
	1.2 Application des connaissances polaires	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	2 993 760

Total des dépenses prévues par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	16 673 042

Tendances relatives aux dépenses du ministère

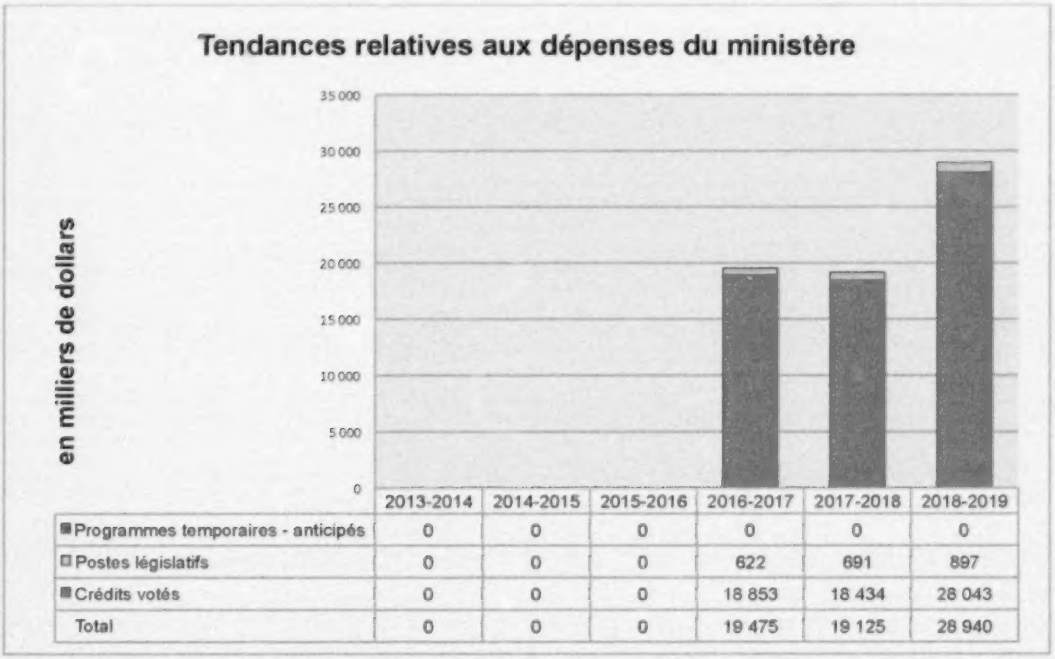

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Programmes temporaires - anticipés	0	0	0	0	0	0
Postes législatifs	0	0	0	622	691	897
Crédits votés	0	0	0	18 853	18 434	28 043
Total	0	0	0	19 475	19 125	28 940

Augmentation des dépenses en 2018-2019, à mesure que POLAIRE assume la responsabilité du fonctionnement et de l'entretien de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits de Savoir polaire Canada, prière de consulter le Budget principal des dépenses 2016-2017[iii] sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : Le Canada a une science et une technologie arctiques de calibre mondial qui appuient le développement et la gérance du Nord canadien, et il est reconnu comme un chef de file dans les questions associées à la recherche circumpolaire.

La présente section décrit les principales activités et initiatives au sein de chaque programme et des services internes :

- Sciences et technologie pour le Nord : recherche scientifique et surveillance, et développement et transfert de technologies.
- Application des connaissances polaires : gestion des connaissances et mobilisation, c'est-à-dire publier et diffuser des études, des rapports et d'autres documents portant sur les résultats des recherches, de même que des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités dans le Nord.
- Services internes : ressources humaines et autres services ministériels.

Les stratégies d'exécution de tous les programmes sont les suivantes :

- Les consultations font partie intégrante des activités de POLAIRE. De l'information sera recueillie auprès des groupes autochtones et des collectivités locales dans le cadre de l'élaboration de plans de recherches et de la mise en œuvre de projets de technologie. Les plus grandes priorités consisteront à mobiliser les parties visées et les collectivités autochtones, et à collaborer avec elles et à renforcer les capacités dans les collectivités par la formation et la participation à des projets.
- POLAIRE tirera profit de sa capacité en établissant des partenariats et des ententes de collaboration et en utilisant l'expertise et les connaissances d'autres organismes de recherche polaire nationaux et internationaux. POLAIRE servira de principal point de contact pour les scientifiques qui s'intéressent aux questions circumpolaires. Il cherchera activement à établir des ententes et des partenariats avec des agences de recherche polaire sur le plan national et international et incitera des scientifiques du monde entier à travailler au Canada.
- POLAIRE ciblera des dossiers interdisciplinaires et intersectoriels qui requièrent la collaboration de plusieurs organisations. La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) établie à Cambridge Bay, au Nunavut, servira de plateforme de calibre mondial pour les sciences et la technologie dans le Nord du Canada. Elle complétera et consolidera le réseau diversifié d'établissements de recherche et de surveillance du Nord, notamment les membres du Réseau canadien d'opérateurs de recherche nordique.

- POLAIRE utilisera les subventions et les contributions pour accéder au niveau de capacité des centres d'expertise scientifique bien établis ou de chefs dans le domaine de la technologie du secteur privé; et il aura accès à des processus concurrents et examinés par les pairs au moyen desquels des fonds seront versés à des bénéficiaires externes (p. ex. les universités, les collectivités, des organismes sans but lucratif, l'industrie, les gouvernements, et les scientifiques internationaux.

Programme 1.1 : Sciences et technologie pour le Nord

Description

Cette activité de programme vise à assurer une forte présence scientifique dans l'Arctique canadien. Grâce à des partenariats et à des activités internes de sciences et de technologie, POLAIRE disposera de toute la gamme d'information requise pour trouver des solutions efficaces aux enjeux de l'Arctique, élaborer des politiques et des programmes de recherche dans le Nord et faire valoir le Canada comme nation arctique de premier plan. Le niveau de connaissances obtenu grâce aux recherches et à la formation scientifiques et technologiques favorisera l'utilisation durable des terres et des ressources naturelles du Nord.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
13 679 282	13 679 282	12 811 623	19 052 431

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
22	25	32

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'utilisation durable des terres et des ressources naturelles de l'Arctique sera assurée par les activités de formation et de recherches scientifiques et technologiques facilitées par la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique.	Pourcentage des résidants du Nord tirant parti des camps de formation et des possibilités de formation à POLAIRE.	À déterminer	À déterminer

Faits saillants de la planification

Les principales stratégies de mobilisation de POLAIRE visant à tirer profit de ses ressources afin de faciliter et favoriser la recherche et la formation en science et technologie dans le Nord sont les suivantes :

- Concentrer ses activités de mobilisation au sein du gouvernement (ministères fédéraux à vocation scientifique et groupes scientifiques territoriaux), dans la communauté nationale des sciences (organismes de recherche et universités), dans les organismes de recherche internationaux (en s'appuyant sur les relations établies par Affaires mondiales Canada dans les pays ciblés), à Cambridge Bay, dans les collectivités autochtones et dans l'industrie.
- Au sein de la communauté scientifique internationale, concentrer les activités de partenariat avec les États de l'Arctique, de même qu'avec les États non arctiques qui possèdent une grande expertise polaire ou des intérêts dans l'Arctique, et avec les pays qui possèdent une

expertise polaire pertinente ou des intérêts polaires ou qui peuvent fournir de l'information ou jouer un rôle d'intermédiaire.

- Travailler en étroite collaboration avec les principaux réseaux et associations scientifiques.

Les principaux indicateurs de réussite seront le nombre d'ententes de partenariat négociées avec les parties visées et les organismes autochtones, les investissements d'autres intervenants dans des activités de recherche avec POLAIRE, le nombre de projets de recherche conjoints entre POLAIRE et des partenaires de recherche et le nombre de scientifiques internationaux collaborant avec POLAIRE.

Sous-programme 1.1.1 : Science et surveillance

Description

Nouer des partenariats avec diverses organisations afin de collaborer dans le cadre de dossiers interdisciplinaires et intersectoriels et de mettre en commun l'expérience, l'expertise et les ressources de chacun. Établir des processus concurrentiels et revus par les pairs pour financer des bénéficiaires externes poursuivant les mêmes objectifs (p. ex. les universités, les collectivités, des organismes sans but lucratif, l'industrie, les gouvernements, et les scientifiques internationaux). Les fonds versés aux bénéficiaires externes seront basés sur la pertinence des travaux par rapport au plan de sciences et de technologie, sur l'excellence scientifique et sur la mesure dans laquelle ces projets renforcent les capacités et le leadership nordiques en matière de sciences et de surveillance.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
6 018 884	5 778 042	9 011 800

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
10	11	15

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les projets financés par POLAIRE et mis en œuvre par des bénéficiaires externes renforcent les capacités et le leadership nordiques en matière de sciences et de surveillance.	Pourcentage des projets, des sites et des activités ciblés en dans le domaine de la science et des activités de surveillance réalisés par des bénéficiaires externes.	100 %	Le 31 mars 2019

Faits saillants de la planification

En plus d'inaugurer les activités de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SRCEA) en 2017-2018, POLAIRE contribuera aux capacités et au leadership nordique sur le plan des sciences et de la surveillance en :

- misant sur l'expertise et les connaissances d'autres instituts de recherche nationaux et internationaux;
- utilisant les contributions comme levier pour assurer la participation de centres d'expertise scientifique bien établis ou de chefs dans le domaine de la technologie du secteur privé;
- livrant des supports de connaissances aux responsables des orientations politiques et aux décideurs;

- offrant à la communauté des outils et des modèles scientifiques (p. ex. des modèles prédictifs, une évaluation des effets cumulatifs, une évaluation du risque et des modélisations de scénarios);
- proposant des seuils et des lignes directrices qui aideront l'industrie et les collectivités nordiques à gérer les changements.

Les indicateurs de réussite correspondent au nombre de projets de recherche mixtes, à l'ampleur de la participation aux processus d'adjudication par appel d'offres, au nombre de scientifiques travaillant aux programmes de POLAIRE, au nombre de participants des explorations s'associant à la SRCEA et aux publications résultant des recherches subventionnées de POLAIRE.

Sous-programme 1.1.2 : Développement et transfert de technologies

Description

Établir la SRCEA comme plaque tournante importante du développement technologique de l'Arctique et stimuler le développement technologique dans le Nord en fournissant une plateforme, de l'expertise, des infrastructures et du financement en matière de recherche pour aider les entrepreneurs et les innovateurs à développer, à adapter et à mettre à l'essai des technologies qui pourraient être utilisées dans le Nord. POLAIRE collaborera avec les résidants du Nord canadien pour créer un environnement, tant à la SRCEA qu'au moyen de ses activités, qui permet au savoir traditionnel et à la science de relever les défis de l'Arctique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
7 660 398	7 033 581	10 040 631

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016–2017	2017–2018	2018–2019
12	14	17

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les solutions aux défis de l'Arctique sont le produit d'un amalgame de connaissances traditionnelles, scientifiques et technologiques	Pourcentage des subventions et des contributions destinées expressément au développement des technologies nordiques	45 %	Le 31 mars 2018

Faits saillants de la planification

POLAIRE contribue au développement et au transfert des technologies en :

- travaillant avec les chefs de file de l'industrie et des technologies pour amenées les technologies dans Nord et qu'elles soient mises à l'essai et adaptées afin de faciliter le travail dans les conditions extrêmes du Nord;
- établissant des sites de mise à l'essai et de démonstration puis en créant et en opérant des prototypes sur ces sites pour démontrer aux collectivités nordiques leur viabilité et les économies de coûts qu'ils engendrent;
- définissant les pratiques exemplaires, les meilleures innovations technologiques et les meilleurs concepts de création d'efficacité des coûts;
- élaborant des stratégies de marketing et en générant un intérêt commercial pour les technologies les plus prometteuses.

Les indicateurs de réussite correspondent au nombre de projets de développement technologique menés avec des partenaires extérieurs, au nombre de prototypes mis à l'essai et adaptés aux conditions du Nord, à l'utilisation concluante de solutions technologiques gagnantes dans les collectivités et au degré de reproduction dans d'autres communautés nordiques.

À long terme, le succès sera le développement du secteur privé, le marketing et la distribution de produits d'un prix raisonnable adaptés aux conditions nordiques et la réalisation d'économies éventuelles pour les collectivités, de même que l'amélioration des conditions de vie.

Programme 1.2 : Application des connaissances polaires

Description

Guider la mise en pratique des sciences et de la technologie polaires. POLAIRE analysera et diffusera le savoir polaire obtenu par l'entremise de son programme de sciences et de technologie ainsi que des intervenants fédéraux, territoriaux et autres et elle réalisera des investissements afin d'orienter la gestion, les programmes et les politiques; elle fera la promotion des sciences et de la technologie arctiques à l'échelle nationale et internationale; et elle renforcera les capacités grâce à des possibilités de formation, de diffusion et d'apprentissage. Ainsi, l'accent sera mis sur le savoir polaire qui est utile aux intervenants et aux collectivités autochtones, et qui développe une culture scientifique au Canada qui intègre le savoir local et autochtone.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
2 993 760	2 993 760	3 298 843	4 212 037

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016–2017	2017–2018	2018–2019
19	21	28

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les programmes et les politiques en matière de sciences et de technologies au Canada bénéficient des connaissances scientifiques et technologiques sur le monde polaire qui intègre le savoir local et autochtone.	Pourcentage des projets directement liés aux investissements nationaux et internationaux dans les programmes et dans les politiques sur l'Arctique.	100 %	Le 31 mars 2019

Faits saillants de la planification

Au début, POLAIRE mettra l'accent sur l'élaboration de stratégies et d'approches en matière de gestion des connaissances, de mobilisation des connaissances, de communications et de sensibilisation dans les communautés.

- Gestion des données : faciliter l'accès à l'information, favoriser le partage de l'information, permettre l'accès aux dossiers de recherche de POLAIRE et encourager la collaboration en ce qui concerne la gestion de l'information et des connaissances sur le Nord.
- Mobilisation des connaissances : synthétiser l'information scientifique produite par POLAIRE et les principaux intervenants pour produire des supports de connaissances à valeur ajoutée qui facilitent la prise décisions importantes sur les régions polaires et faire

en sorte que les données, l'information et les connaissances sur les thèmes polaires soient facilement repérables, accessibles, diffusées stratégiquement (en temps opportun et par des moyens adéquats) et répondent aux besoins des intervenants.

- Communications : outils et procédés utilisés pour communiquer, tant à l'interne qu'à l'externe, au moyen des médias sociaux et des technologies de communication les plus récentes.
- Sensibilisation dans les communautés : utilisation de webinaires et d'autres techniques pour nouer des liens avec les collectivités locales, les principaux groupes d'intervenants, les collectivités autochtones, et les initiatives internationales.

Les programmes et les priorités de mobilisation du savoir sont décrits dans chaque sous-programme.

Sous-programme 1.2.1 : Gestion du savoir

Description

La gestion des connaissances suppose l'instauration d'un dialogue entre les principaux intervenants ainsi que la production et la diffusion de données sur les progrès scientifiques et technologiques. Outre les journaux scientifiques, l'atteinte de cet objectif suppose un recours à divers moyens : documents stratégiques, médias sociaux, participation à la conception des programmes, évaluations scientifiques, outils et modèles appuyant le processus décisionnel. POLAIRE contribuera à la transposition des connaissances en résultats tangibles pour les collectivités locales, l'industrie, les décideurs, les collectivités autochtones et diverses autres parties en cause pour toutes les activités scientifiques et technologiques.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 317 254	1 487 778	1 992 294

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016–2017	2017–2018	2018–2019
7	8	10

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le savoir recueilli et produit par la SCREA informe le milieu scientifique et technologique s'intéressant aux questions polaires.	Pourcentage de distribution des médias aux principaux intervenants et aux collectivités autochtones.	100 %	Le 31 mars 2019

Faits saillants de la planification

POLAIRE synthétisera l'information scientifique, évaluera les répercussions des politiques et publiera des supports de connaissances pour informer les décideurs. Pour y parvenir, il faudra :

- gérer le savoir recueilli et produit par POLAIRE de sorte que l'organisme devienne la source de savoir scientifique (non seulement de données et d'information) à laquelle on peut puiser et qu'il produise des rapports scientifiques qui présentent les résultats des activités scientifiques dans des mots adaptés au public. Parmi les rapports qui figurent actuellement sur le site Web de POLAIRE, citons le *Rapport sur l'état du savoir nordique au Canada* et le rapport sur *l'état de la surveillance environnementale dans le Nord canadien*.
- synthétiser l'information et les connaissances scientifiques sur l'Arctique et l'Antarctique pour dégager les informations pertinentes et contextuelles à valeur ajoutée grâce à la

recherche, à la collecte d'information et à l'adaptation des rapports à l'intention de divers publics.

- communiquer les résultats par l'entremise des médias sociaux (p. ex. l'application Savoir polaire et le Blogue polaire).

L'information et les connaissances sur les thèmes polaires seront plus facilement repérables, accessibles et diffusées de manière stratégique (en temps opportun et par des moyens adéquats) et elles répondront aux besoins des intervenants et des collectivités autochtones. De meilleures connaissances seront disponibles afin d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions fondées sur des preuves.

Les indicateurs de réussite correspondent à la mesure dans laquelle les intervenants et les collectivités autochtones accèdent aux supports de connaissances de POLAIRE et à l'utilisation de l'information par les décideurs et les responsables de l'élaboration de politiques.

Sous-programme 1.2.2 : Sensibilisation et renforcement des capacités

Description

POLAIRE a l'intention de renforcer les capacités par la formation, la sensibilisation et les perspectives d'emploi. POLAIRE, de concert avec ses partenaires, mettra à contribution les sciences et la technologie du Nord en vue de promouvoir une culture scientifique au Canada et travaillera à attirer l'attention, au pays comme à l'étranger, sur les travaux en cours dans l'Arctique. La sensibilisation prendra diverses formes, notamment le soutien spécialisé des activités de mobilisation ainsi que la mise en place et la gestion des médias sociaux de POLAIRE et de sa présence sur le Web. Le renforcement des capacités permettra de gérer et de faciliter les activités et les initiatives conjointes destinées à promouvoir et à soutenir la prochaine génération de chercheurs et un personnel hautement qualifié ainsi que de respecter l'obligation du Canada aux termes de l'article 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
1 676 506	1 811 065	2 219 743

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016–2017	2017–2018	2018–2019
12	13	18

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les jeunes du Nord et la communauté des sciences et de l'élaboration de politiques nationale et internationale savent qu'il existe un savoir canadien de calibre mondial sur les sciences et la technologie de l'Arctique et connaissent les perspectives d'emploi actuelles et futures de la Station.	Pourcentage des perspectives d'emploi dans le Nord.	60 %	Le 31 mars 2018
	Pourcentage des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités.	20 %	Le 31 mars 2018

Faits saillants de la planification

Les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités seront d'abord axées sur les communications, plus particulièrement :

- la promotion de l'image de marque de l'organisme par l'utilisation de matériel de communication tel que la vidéo sur « *Ce qu'est Savoir polaire Canada?* », des brochures et d'autres objets promotionnels;
- l'organisation d'ateliers réunissant les principaux interlocuteurs et portant sur des questions prioritaires de même que des séances d'information dans les grands ministères

et organismes scientifiques fédéraux pour expliquer le mandat et les plans de POLAIRE (p. ex. une série de discussion sur le savoir polaire);

- la création de produits de communication externes qui incluent, notamment, le remaniement du site Web et du portail, la mise à jour de l'application Savoir polaire, le Blogue polaire, des expositions, dont une exposition de photos de la SRCEA et son synopsis, des activités et des ressources pédagogiques destinées à sensibiliser les jeunes ainsi que des rapports scientifiques annuels;
- la participation aux conférences scientifiques et autres évènements portant sur les questions polaires pour assurer la visibilité de POLAIRE, nouer des contacts, examiner les possibilités avec les intervenants et diffuser les connaissances. À moyen et long termes, cela pourrait comprendre l'organisation d'expositions itinérantes de photos dans les missions étrangères du Canada ainsi qu'une exposition publique, à Ottawa, qui explique ce qu'est POLAIRE et qui met en lumière les faits saillants des recherches, ainsi que des vitrines et des applications interactives;
- mettre à profit des partenariats actuels et nouveaux comme pour faire connaître les résultats au public;
- l'utilisation des webinaires et d'autres techniques pour garder contact avec les collectivités locales, les principaux groupes visés et les initiatives internationales;
- la gestion continue du Programme de formation scientifique dans le Nord qui soutient et encourage les jeunes chercheurs dans le Nord et s'efforcer d'augmenter l'efficacité du programme;
- la remise du Prix de la recherche scientifique sur le Nord en reconnaissance du travail de création de connaissances qui profitent aux gens du Nord.

À long terme, il sera essentiel de sensibiliser les collectivités pour obtenir leur participation et leur point de vue en vue de renforcer leurs capacités. Nous axerons nos efforts sur le dialogue et l'engagement avec les intervenants et les groupes autochtones et à bâtir les capacités des collectivités par la formation et la participation aux projets scientifiques et technologiques.

Il est essentiel de sensibiliser les communautés pour qu'elles aient l'occasion de contribuer aux projets pilotes et aux projets de démonstration, d'avoir accès aux résultats des essais, de commenter ou valider leurs résultats et de prendre part au suivi et à la mise en œuvre des projets. Certains projets pilotes ou projets de démonstration requerront des capacités techniques issues des collectivités et seront entravés si ces capacités ne sont pas disponibles.

Enfin, POLAIRE s'efforcera d'être un membre actif et respectueux de sa collectivité hôte du Nunavut, Cambridge Bay.

Les indicateurs de réussite correspondent au niveau d'engagement aux projets dans les collectivités du Nord, à la connaissance du mandat de POLAIRE dans les organismes de recherche scientifique (nationaux et internationaux), à la connaissance du public de POLAIRE (mesurée par des sondages publics), à l'ampleur de la couverture médiatique (tendance quant au nombre d'occurrences dans les médias) et à l'achalandage du site Web fondé sur les données d'analytique du Web.

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les groupes visés sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
2 802 232	2 802 232	3 014 536	5 675 950

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
10	11	15

Faits saillants de la planification

Un des grands défis de POLAIRE sera sa capacité d'attirer et de garder des employés possédant les compétences requises en temps opportun étant donné l'emplacement éloigné de Cambridge Bay, la nature hautement spécialisée des fonctions et des postes et le temps d'apprentissage nécessaire pour devenir complètement fonctionnel. Comme il s'agit d'un nouvel organisme, POLAIRE devra aussi élaborer un ensemble de politiques de gestion et de procédés particuliers à ses besoins et conformes aux obligations du Canada en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et demander un financement permanent à compter de 2017-2018. Les principaux plans et les principales priorités seront ainsi :

- d'embaucher des employés de soutien afin d'augmenter la capacité interne de POLAIRE et de recruter des employés pour la SRCEA à Cambridge Bay lorsque les installations seront fonctionnelles;
- de mettre en application des procédés organisationnels et des programmes de ressources humaines, plus particulièrement en ce qui concerne la gestion du rendement, la rémunération et les avantages sociaux et l'apprentissage et le développement du leadership;
- d'élaborer des stratégies de ressources humaines et de planification de la relève pour transférer le savoir aux nouveaux employés en mettant l'accent sur les fonctions et les postes où l'organisme est le plus à risque;

- d'établir et de normaliser des procédés de services organisationnels et d'établir et de valider les normes de service pour la prestation de ses services organisationnels avec des gestionnaires et des employés;
- de clarifier la gouvernance et la gestion financière de sorte que les gestionnaires de tous les paliers assument l'entière responsabilité de leur préparation et de leurs prévisions budgétaires et leur gestion des projets à terme dans le respect des contraintes budgétaires. Établir des outils prévisionnels et engager les gestionnaires dans la prévisions budgétaires pour assurer la fiabilité des prévisions et la responsabilisation des gestionnaires;
- d'établir le niveau approprié de contrôles financiers et en approvisionnements ainsi que d'autres mesures de contrôle interne qui sont économiques compte tenu de l'importance du risque;
- d'évaluer les choix de systèmes organisationnels, plus particulièrement en matière de ressources humaines et de systèmes d'information financière;
- d'établir une structure de classification de la gestion de l'information basée sur un tableau de classification commun soutenu par un outil de gestion des documents;
- d'établir une stratégie, des plans et des priorités de technologies de l'information et d'examiner les possibilités en ce qui a trait au soutien aux utilisateurs de technologies de l'information;
- d'examiner la gestion de la sécurité, les politiques et les processus de sécurité, y compris les classifications de côtes de sécurité et les contrôles mis en place pour la sécurité des technologies de l'information;
- d'établir un programme et des politiques en santé et sécurité au travail (y compris un comité de santé et sécurité);
- d'obtenir les autorisations juridiques visant la gestion des actifs concernant le campus de la SRCEA.

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats condensé prospectif

Les états des résultats condensés prospectifs ne sont pas disponibles en ce moment. POLAIRE a commencé ses opérations le 1er juin 2015 et continue de consolider cette information. Les premiers états des résultats condensés prospectifs de POLAIRE seront présentés dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2017-2018.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017 sont disponibles sur le site Web de Savoir polaire Canada.

- Stratégie ministérielle de développement durable.
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus.
- Divulgation des programmes de paiements de transfert inférieurs à 5 millions de dollars.

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs d'intérêt public en appliquant des mesures spéciales comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie chaque année des estimations et des prévisions du coût de ces mesures dans son rapport intitulé Dépenses fiscales et évaluations[iv]. Les mesures fiscales présentées cette publication relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.

Partie IV : Coordonnées de l'organisation

Bureau de POLAIRE à Ottawa
2464, chemin Sheffield
Ottawa (Ontario) K1B 4E5
Canada

POLAIRE–Bureau provisoire du programme en Science et Technologie
360, rue Albert, 17e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7X7
Tél. : 613-943-8605

David J. Scott, Ph. D., président et premier dirigeant
613-943-8605
Courriel :info@polar.gc.ca

Annexe : Définitions

Architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'une organisation qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de seize secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous quatre secteurs de dépenses.

Cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires : Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives : Dépenses qui ont été approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. Cette loi établit l'objet des dépenses et les conditions aux termes desquelles elles peuvent être engagées.

Dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son rapport sur les plans et les priorités et son rapport ministériel sur le rendement.

Dépenses votées : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Les modalités les régissant se trouvent dans le libellé de cette loi.

Équivalent temps plein : Indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Rapport ministériel sur le rendement : Rapport sur les réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires par rapport aux plans, priorités et résultats attendus exposés dans le Rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

Indicateurs de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat avec l'intention de mesurer le rendement d'un organisme, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Plans : Énoncé de choix stratégiques qui présente de l'information sur la manière dont une organisation entend concrétiser ses priorités et obtenir les résultats connexes. En général, un plan justifiera les stratégies choisies et portera essentiellement sur les actions qui mènent au résultat attendu.

Priorités : Plans ou projets qu'une organisation a choisi de favoriser et sur lequel elle prépare des rapports au cours de la période de planification. Ils représentent les éléments les plus importants ou ce qui doit être fait en priorité pour appuyer l'atteinte des résultats stratégiques souhaités

Programme : Groupe d'activités connexes conçues et gérées de manière à répondre à un besoin particulier du public et souvent traitées comme une unité budgétaire.

Programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement ou l'autorisation politique n'est pas permanent. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. En cas de renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur le rendement : Processus de présentation d'information sur le rendement fondée sur les faits. Le rapport sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Rapport sur les plans et les priorités : Rapport qui renferme de l'information sur les plans et le rendement attendu des organismes ayant reçu des crédits sur une période de trois ans. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

Rendement : Mesure de ce qu'accomplit un gouvernement à l'aide des ses ressources pour produire ses résultats ainsi que du degré de correspondance de ces résultats avec les objectifs établis et de la capacité à tirer des leçons de l'expérience.

Résultat : Conséquence externe attribuable, en partie, à une organisation, à une politique, à un programme ou à une initiative. Les résultats ne sont pas le fait d'une seule organisation, d'une seule politique, d'un seul programme ou d'une seule initiative. Ils relèvent plutôt de la sphère d'influence de l'organisation.

Résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de niveau élevés définis pour le gouvernement dans son ensemble et regroupés en quatre catégories de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Résultat stratégique : Un avantage durable à long terme pour les Canadiens qui découle du mandat, de la vision et des efforts d'un ministère ou organisme.

Structure de gestion des ressources et des résultats : Cadre d'ensemble qui consiste en un inventaire des activités, des ressources, des résultats, de la mesure du rendement et de l'information sur la régie d'une organisation. Les programmes et les résultats sont décrits de manière à mettre en évidence les liens logiques entre eux ainsi que les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de gestion, des ressources et des résultats est élaborée à partir de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

i. **Site Web du premier ministre du Canada**, http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat-des-ministres
ii. **Cadre pangouvernemental**, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/rgs-erdg/wgf-ipp-fra.asp
iii. **Budget principal des dépenses 2016-2017**, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp
iv. **Dépenses fiscales et évaluations**, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp